



**DEPARTEMENT
DE LA MARTINIQUE
VILLE DE SAINTE LUCE
AVIS DE MARCHE**

PROCEDURE ADAPTEE

I - Identification de l'établissement qui passe le marché :

Commune de Sainte Luce. – Rue Schoelcher hôtel de ville 97228 Sainte Luce
Tél 05 96 62 50 01 Fax 05 96 62 30 15

II - Objet du marché :

**REHABILITATION DU STADE MUNICIPAL DE SAINTE-LUCE
REPRISE DES GRADINS ET VESTIAIRES**

III- Décomposition en lots

Les travaux sont décomposés en 9 lots qui sont traités par marchés séparés à prix global et forfaitaire

Lot (s)	Désignations
01	GROS-ŒUVRE /VRD
02	CHARPENTE METALLIQUE/ COUVERTURE
03	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
04	MENUISERIE INTERIEURES BOIS
05	ELECTRICITE -CLIMATISATION
06	PLOMBERIE - SANITAIRES
07	SERRURERIE-FERRONNERIE
08	REVETEMENTS DE SOLS
09	ETANCHEITE DES FACADES ET PEINTURES-PLATERIES

Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé.

ATTENTION Les candidats ont la possibilité de soumettre une offre pour 3 lots MAXIMUM.

IV - Mode de passation du marché : Procédure adaptée suivant articles L 2123-1 et R2123-1 à R2123-3 du code de la commande publique

V – Délai d'exécution des travaux : les délais d'exécution des travaux sont les suivants :

Délai maximum (les entreprises pourront proposer des délais différents d'exécution qui ne seront pas supérieurs aux délais susvisés)

Désignation des lots	DELAIS MAXIMUM
GROS-ŒUVRE /VRD	4 mois
CHARPENTE METALLIQUE/ COUVERTURE	2 mois
MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	2 semaines
MENUISERIE INTERIEURES BOIS	2 semaines
ELECTRICITE -CLIMATISATION	4 mois
PLOMBERIE - SANITAIRES	4 mois
SERRURERIE-FERRONNERIE	2 semaines
REVETEMENTS DE SOLS	1 mois
ETANCHEITE DES FACADES ET PEINTURES-PLATERIES	2 mois

VI- Justifications à produire : Certificats, attestations et déclarations visés aux articles R2143-3 à R 2143-4 du code de la commande publique et autres justificatifs mentionnés dans le règlement de consultation

VII – Critères de sélection des candidatures : Capacités technique, professionnelle et financière.

VIII- Critères de sélection des offres :

Valeur technique (40%)
Prix des prestations (30%),
Délai (30%)

Les offres pourront faire l'objet de négociation par le pouvoir adjudicateur (art R 2123-5 du code de la commande publique)

IX – Marchés négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence

Le maître de l'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles de leur marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique.

X -Modalités d'obtention du dossier : Le dossier de consultation des entreprises devra être téléchargé sur le site www.marches-securises.fr

XI- Modalités de transmission des offres : les offres devront être obligatoirement transmises sur le site www.marches-securises.fr

XII – Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées.

XII – Modalités de financement de l’opération : FEDER – CTM - ETAT - COMMUNE

XIII -Date limite de réception des offres : 14/04/2021 à 12h au plus tard

XIV- Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé pour son offre : 120 jours à compter de la réception des offres

XV – Renseignements d’ordre administratif :

Direction Générale des Services –
hôtel de ville rue Schœlcher 97228 Sainte Luce
Tél 0596 62 10 86
Télécopie :/ 596 62 30 15

XVI – Renseignements d’ordre technique

Le groupement de maîtrise d’œuvre :

SAINRIMAT Christian
Résidence Guimauve – Bât D14
Quartier Palmiste – 97232 Le Lamentin
0596 42 98 98

GALLET DE SAINT – AURIN Gilles
Pointe Royale
97231 Le Robert
0596 51 17 94

NARAINEN Christian
Lot Dillon Stade 4, rue Eugène Eucharis
97 200 FORT DE France
0596 72 66 60

HENRIET Nicolas
11 lot Hameau de Beauséjour
97250 SAINTE-PIERRE
0696 26 29 86

Direction de l’aménagement du Territoire, Urbanisme

Z.A de Deville
97228 Sainte Luce
Téléphone : 05 96 62 12 12
Télécopie : 05 96 62 26 22
Mail : mviolet@mairie-sainte-luce.fr

XVII-Date d’envoi du présent avis : 09/03/2021

Le Maire, Nicaise MONROSE